



Présents : C. BLAIN, G. BOUHIN, M. CHAPPELLIER, I. CUENOT, M. DESTAING, F. GARCIA, JP. GURTNER, B. JEANNIN, A. LOUVRIER, O. MARLOT, C. MICHEL, F. OLERON, N. PECOT, O. REGNIER, J. DE LA ROCHEFOUCAULD, M. SAULNIER, N. SIEVERT, I. VINAI, T. VUITTENEZ.

Excusés : A. CARRIERE, F. DOLE, F. GARREAU procuration respective à (M. DESTAING, G. BOUHIN, T. VUITTENEZ)

J. DE LA ROCHEFOUCAULD est désigné secrétaire de séance.

Le compte rendu du conseil municipal du 1^{er} mars est validé à l'unanimité. Quorum atteint.

1. Vie de la commune

➤ Point travaux

Réserve d'eau : La commune a mis en place une réserve d'eau d'une capacité totale de 1 050 m³. Cette réserve est composée de 50 m³ provenant de l'ancienne piscine et de 1000 m³ provenant d'une bâche souple. Elle sera utilisée pour l'arrosage du terrain de football et des fleurs pendant l'été, tout en répondant également aux besoins en eau des services techniques.

Rue de la Nue et de la Gare : Les travaux avancent conformément au calendrier. Réception prévue en fin d'année. (Mise en séparatif, enfouissement des réseaux, rénovation des trottoirs et de la voirie).

Aménagement de l'église : Si l'appel d'offres est concluant, les travaux débuteront au printemps. Concernant le monument aux morts, nous avons reçu quelques observations. Il n'est effectivement pas simple de se projeter dans le futur aménagement qui sera réalisé. Même si l'emplacement retenu dans un premier temps ne pénalisait en rien la tenue des offices, il n'est pas trop tard et le monument aux morts sera déplacé et positionné dans les futurs espaces verts qui ceintureront l'église. Ainsi, le futur parvis sera entièrement libéré.

Place de l'Argillier, rue de Champagnole et de Besançon : Les travaux seront finalisés courant avril avec le marquage au sol et les plantations.

Périscolaire et crèche : Les travaux commenceront au printemps avec pour objectif, une ouverture prévue en septembre 2025.

Ancien EHPAD : Les travaux seront finalisés à la fin du mois. La démolition va créer 15 jours de nuisance dont 3 à 4 jours de concasseurs.

Nouveaux ateliers municipaux : Le transfert des ateliers est programmé pour le 13 avril 2024. Ils seront dorénavant établis rue du Général De Gaulle, à proximité du boulodrome.

Nous remercions les agents investis dans la rénovation. Dans un souci de préservation de l'environnement qui nous anime, les bureaux ont été réalisés en grande partie en interne avec l'usage de matériaux biosourcés ainsi que la récupération des sanitaires, de la ouate de l'ancien EHPAD et les menuiseries de la salle des sports.



➤ La municipalité a été sollicitée pour la création d'un skate Park et d'un terrain de moto cross. Malheureusement, il n'est pas possible de répondre favorablement à ces demandes, malgré une recherche de solutions alternatives, notamment pour le terrain de moto cross. Les raisons de ce refus sont diverses, allant du coût d'installation et d'entretien, aux nuisances générées, en passant par le constat d'un faible nombre d'utilisateurs sur des installations similaires.

➤ Une salle communale dédiée aux adolescents.

Quelques jeunes de notre commune ont exprimé le besoin d'avoir accès à un espace où se retrouver hors encadrement. La municipalité souhaite donner une suite favorable et expérimenter le fonctionnement sous certaines conditions et horaires.

Pour ce faire, la commune installera un contrôle d'accès et investira dans la rénovation du local ados. Le club ados encadré par le prestataire actuel, reste prioritaire sur les créneaux définis par la municipalité.

En contrepartie, il sera demandé aux jeunes :

- de participer à la rénovation,
- d'accepter de signer le règlement intérieur, par les mineurs et leurs parents,
- d'être mineur (pour éviter toutes problématiques en lien avec des adultes ou jeunes majeurs),
Des créneaux majeurs pourront être envisagés
- de verser un chèque de caution de 100 € par famille,
- d'exprimer un besoin pour utiliser le local. (ex. radio jeune, jeux, animations...).

Aucune contrepartie financière ne sera exigée. Néanmoins, les jeunes utilisateurs proposeront à la municipalité des actions de compensation (ex. journée ramassage des déchets, animation / participation à des évènements...).

Avant de valider le projet et d'éventuels travaux, une réunion se tiendra le 18 avril à 18h30 à la salle socio-culturelle pour les adolescents intéressés. Merci de venir accompagné d'un représentant légal.

➤ Zone de chasse de la Fly

La zone de chasse de la Fly sur la commune de Déservillers, d'environ 60 hectares, est la propriété de Levier. Le bail de chasse avec l'ACCA de Déservillers a été résilié et prendra fin en 2026. Cette décision avait été prise en concertation avec l'ACCA de Labergement-du-Navois en vue de l'intégration de cette zone en contrepartie de la fusion des ACCA de Levier et Labergement-du-Navois. Cependant, à ce jour, cette fusion n'a pas eu lieu et ne semble pas être envisagée.

Parallèlement, l'ACCA de Déservillers a demandé à la commune de récupérer cette zone de chasse en faisant deux propositions :

- s'engager à ne pas chasser le week-end, avec une chasse uniquement le jeudi,
- déplacer sa réserve sur cette emprise.

En dehors de ces propositions, la commune peut également passer cette zone en territoire non chassable.

Après débat, le conseil a tranché en faveur d'une chasse uniquement le jeudi au profit de l'ACCA de Déservillers.

➤ Presbytère, présentation des APS (Avant-projet sommaire) : Le bureau d'étude, à la demande de la commune, a proposé 3 scénarios synthétisés ci-dessous. Pour mémoire, le rez-de-chaussée abritera l'accueil de jour et la paroisse.

1. Rénovation totale du bâtiment avec la création de 5 appartements.
2. Rénovation totale du rez-de-chaussée avec création de 2 appartements à l'étage comprenant uniquement le changement des menuiseries. L'un de 117 m² et l'autre de 53 m².
3. Idem que le scénario 2, avec rénovation énergétique complète de l'étage.

APS					
Version 1		Version 2		Version 3	
Total HT	1 139 537.89€	Total HT	602 895.21€	Total HT	727604.50€
Total TTC	1 367 445.47€	Total TTC	723 474.25€	Total TTC	873 125.40€

Le Conseil Municipal privilégie le scénario 3 si les subventions sont obtenues. Dans le cas contraire, nous nous orienterons vers la version 2.

➤ Nous accueillons chaleureusement Elodie ESCODA et Dylan SALVI, qui rejoignent les rangs du personnel municipal. Nous comptons donc 3 personnels administratifs, 5 agents techniques et 3 agents répartis sur la bibliothèque, le périscolaire et l'entretien.

Nous souhaitons une bonne continuation à Léonie SCHNEITER qui a pris la décision de quitter ses mandats de conseillère municipale et communautaire pour des raisons personnelles. Elle ne sera pas remplacée au conseil municipal et Guillaume BOUHIN prendra le poste vacant au conseil communautaire.

2. Délégation de service public – création et gestion du crématorium de Levier – attribution du contrat

Le maire expose l'ensemble du dossier crématorium au conseil. L'ensemble des pièces du contrat a été envoyé le 18 mars aux conseillers.

Après délibération, le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, attribue la délégation de service public à la SAS POMPES FUNEBRES A. MAIRE.

3. Désaffectation, déclassement et vente d'une partie du chemin d'accès à la carrière

Le notaire nous demande de reprendre la délibération du 5 janvier 2024 afin de régulariser la désaffectation, le déclassement et enfin la vente de l'accès de la carrière.

Après division parcellaire la commune a pris la décision de vendre la parcelle A255 pour 862 m² au prix de 15€/m².

21 voix pour et 1 voix contre

4. Marché de travaux de l'aménagement de la Place de l'Eglise

Ajournée

5. Marché de travaux du périscolaire et de la crèche

Monsieur le Maire rappelle le projet de création du périscolaire et de la crèche.

Après consultation et négociation, il est proposé de retenir les entreprises suivantes :

Lot N°	Désignation	Entreprises retenues	Montant négocié HT
1	Déconstruction	Rapid'Services	5 000.00€
2	Terrassement – VRD	TP Mourot	208 643.68€
3	Gros œuvre	Jeanney Frères	309 170.49€
4	Etanchéité	SFCA	25 515.83€
5	Structure bois – Couverture – Façade alu	Cattet Charpente	570 000.00€
6	Menuiseries extérieures bois / Alu-BSO-VR	KDC Batipak	176 000.00€
7	Menuiserie Intérieure	Sarl Girard	152 454.20€
8	Doublage – cloisons - peinture	SN Bolard	121 547.79€
9	Faux plafonds	SAS 3PCI	7 300.00€
10	Sols souples	MSB Revêtement	32 401.85€
11	Faïences	Entreprise Tachin	14 500.00€
12	Electricité	Elec Guyon-Villemagne	94 976.53€
13	VMC Chauffage rafraîchissement	Eurl Peclet	94 553.40€
14	Plomberie sanitaire	Eurl Peclet	62 228.78€
15	Photovoltaïque	Elec Guyon-Villemagne	31 855.34€
16	Cuisine	Emann	30 549.00€
		Total	1 936 696.89€

Accord à l'unanimité

6. Marché de démolition de l'ancien EHPAD

Le Maire expose les devis relatifs à la démolition de l'ancien EHPAD et les nouveaux besoins dans le cadre du désamiantage.

Il propose de retenir la société DESSET pour la totalité des travaux pour un montant de 300 293.52 € HT.

Accord à l'unanimité

7. Vente de l'ancienne trésorerie à la CCA800

Dans le cadre du développement de la CCA800, notre intercommunalité cherche des nouveaux bureaux pour intégrer les nouvelles compétences comme l'eau, l'assainissement, l'urbanisme...

Pour répondre à cette demande et pour créer un pôle « compétence communautaire » avec l'espace France Services et l'école Pergaud, la commune de Levier en concertation avec la CCA800 envisage de céder l'espace partagé (ancienne trésorerie) au prix de l'estimation des domaines soit 235 720.00€.

La jouissance des locaux sera totalement effective après le déménagement de l'accueil de jour au presbytère dans un an environ. En parallèle, cela laisse le temps à la CCA800 de préparer son déménagement et les travaux d'isolation nécessaires.

La commune proposera de reloger les usagers de l'espace partagés certainement dans les locaux de la mairie et/ou pourront rester à l'étage le temps du développement des compétences d'ici 2026.

Le rez-de-Chaussée de la mairie sera récupéré par la commune pour les conseils et les mariages et enfin répondre aux normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite impossible à mettre en place à l'étage du fait de la protection de l'édifice aux bâtiments de France.

Les garages à l'arrière du bâtiment ont vocation à être démolis. En cas de conservation par la CCA800, ces derniers seront cédés pour 15 480.00€.

17 voix pour 4 abstentions et 1 voix contre

8. Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2023

Avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un **compte de gestion** par budget voté (budget principal et budgets annexes).

Le compte de gestion **retrace les opérations budgétaires** en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Le maire présente les comptes administratifs en concordance avec les comptes de gestion pour 2023.

Le maire ne participe pas au vote, Nathalie SIEVERT est nommée présidente de séance.

Les comptes administratifs et les comptes de gestion sont déclarés concordants.

Le Maire ayant quitté la salle au moment du vote, le conseil municipal, avec **20 voix pour et 1 abstention** approuve la concordance des comptes administratifs avec les comptes de gestion 2023.

9. Affectations du résultat 2023 du budget général et des budgets annexes et services

AFFECTATIONS DES RESULTATS						
FONCTIONNEMENT	Résultats antérieurs reportés	Résultat de 2023	Résultat à affecter	Affectation au 1068 en investissement	Reste à réaliser 2023	REPORT 2023 Excédent ou déficit
PRINCIPAL	3 016 707.87	875 944.95	3 892 652.82	-952 110.54		2 940 542.28
EAU	210 326.31	12 321.10	222 647.41			222 647.41
ASSAINISSEMENT	154 300.19	77 376.40	231 676.59	-15 488.40		216 188.19
BOIS	162 534.89	165 157.06	327 691.95	-8 602.80		319 089.15
CAVEAUX	-9 611.20	8 395.94	-1 215.26			-1 215.26
INVESTISSEMENT	Résultats antérieurs reportés	Résultat de 2023	Résultat à affecter	Affectation au 1068 en investissement	Reste à réaliser 2023	REPORT 2023 Excédent ou déficit
PRINCIPAL	909 432.31	-1 861 542.85	-952 110.54			-952 110.54
EAU	9 088.40	-2 997.99	6 090.41			6 090.41
ASSAINISSEMENT	1 968.82	-17 457.22	-15 488.40			-15 488.40
BOIS	-71 255.79	62 652.99	-8 602.80			-8 602.80
CAVEAUX		-8 926.69	-8 926.69			-8 926.69

M. le Maire présente par budget les affectations du résultat, après délibération l'ensemble est approuvé avec **21 voix pour et 1 abstention.**

10. Vote du budget général 2024

BP Communal LEVIER 2024					
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
011	Charges Générales	492 400.00 €	70	Produits services	77 300.00 €
012	Charges De Personnel	412 000.00 €	73	Impôts et taxes	226 000.00 €
65	Autres Charges (y compris verst B.A.)	387 800.00 €	731	Fiscalité locale	801 500.00 €
66	Charges Financières	49 000.00 €	74	Dotations participation	717 500.00 €
67	Charges Exceptionnelles	2 000.00 €	75	Autres produits gestion courante	130 000.00 €
68	Provisions créances douteuses		13	Atténuation de charges	1 000.00 €
014	Atténuation Produits	66 748.00 €	002	Excédent Reporté	2 940 542.28 €
023	Virement à la section d'investissement	2 021 524.48 €	77	Produits spécifiques	1 000.00 €
042	Dotations Amortissement C/681	44 770.45 €	78	Reprises sur provisions	3 600.00 €
TOTAL DEP FONCT :		3 476 242.93 €	TOTAL REC FONCT :		4 898 442.28 €
			EQUILIBRE		1 422 199.35 €

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
16	Emprunt Remb Capital + cautions	234 000.00 €	10	FCTVA / dotations...	1 880 091.80 €
20	Immos Incorporelles	556 875.00 €	13	Subventions	3 139 425.09 €
21	Immobilisations	2 501 757.08 €	16	Emprunts et dettes assimilées	1 618.00 €
23	Travaux en cours	2 892 787.20 €	040	Amort Immos C/28 Détaillé	44 770.45 €
			021	Virement de la section de fonctionnement	2 021 524.48 €
			024	Produits des cessions	50 100.00 €
001	Déficit d'investissement reporté	952 110.54 €	001	Excédent Reporté	
TOTAL DEP INVEST :		7 137 529.82 €	TOTAL REC INVEST :		7 137 529.82 €
			EQUILIBRE		0.00 €

21 voix pour et 1 voix contre

11. Vote des taux de la fiscalité directe locale

Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2023, est de nouveau voté à compter de 2024. Cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Le Maire rappelle l'engagement de ne pas augmenter les impôts sur la durée du mandat sauf si les coûts des matières premières et surtout de l'énergie restent élevés et impactent trop le budget qui pour l'instant reste maîtrisé. En conséquence, il est proposé de maintenir les taux de 2019 pour l'année 2024 comme suit :

TFB (taux fonciers bâtis) : 28.16 %,

TFNB (taux fonciers non bâtis) : 14.44 %,

Et propose pour la Taxe d'habitation un taux de 15.13 %.

A l'unanimité, les taux de 2019 sont reconduits pour l'année 2024.

12. Vote des budgets annexes et services 2024

Budget Assainissement				
FONCTIONNEMENT	Dépenses	501 253.38 €	Recettes	506 090.59 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	798 846.00 €	Recettes	798 846.00 €
Budget Eau				
FONCTIONNEMENT	Dépenses	591 469.14 €	Recettes	597 265.41 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	729 718.00 €	Recettes	729 718.00 €
Budget Bois				
FONCTIONNEMENT	Dépenses	438 757.00 €	Recettes	569 089.15 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	108 602.80 €	Recettes	108 602.80 €
Budget Caveaux				
FONCTIONNEMENT	Dépenses	87 048.64 €	Recettes	87 048.64 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	51 833.38 €	Recettes	51 833.38 €

Le conseil municipal, avec **21 voix pour et 1 voix contre**, vote les budgets annexes 2023.

13. Questions diverses

- Résidence seniors Kalia : la réception des travaux est prévue pour le mois de juin.
- Les associations ont jusqu'au 7 mai pour retirer leur dossier de subvention.
- La fêtes des mères aura lieu le **samedi 25 mai** 2024 à la salle des fêtes (voir coupon d'inscription ci-après).
- Il est prévu de dessiner des pictogrammes sur le trottoir de la rue de Besançon afin de délimiter distinctement la voie réservée aux cyclistes de celle réservée aux piétons.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Élections européennes
du 09 juin 2024**

Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur **service-public.fr**

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?


Rendez-vous dans votre mairie muni :
→ d'un justificatif d'identité
→ d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Par courrier :
en adressant à la mairie de votre commune le formulaire agréé disponible sur les sites **interieur.gouv.fr** ou **service-public.fr**

Par Internet :
en vous rendant sur **service-public.fr**

Vous êtes de **nationalité française** ou **ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ?**
votez aux prochaines élections en France

Accédez directement aux démarches



ou sur **service-public.fr**

OFFRE D'EMPLOI

Emploi d'été au Musée du Cheval Comtois et de la Forêt pour la période **du 15 juillet au 18 août 2024 inclus**

Poste de 30h/semaine
Être âgé(e) d'au moins 18 ans


Candidature à adresser au plus tard le 30 avril soit par mail à : museeducheval@cca800.fr ou par courrier :

Musée du Cheval
7B place Bugnet
25270 LEVIER

Les Amis du Musée

Assemblée générale
vendredi 12/04 à 20h
au musée

NOUVEAU À LEVIER



YUSUF GEDIK

06.37.48.94.65
yusuf6@outlook.com

ADAPEI

« Opération brioches »
du 8 au 12 avril 2024.

Merci de réserver un bon accueil
aux bénévoles.



Les Randonneurs des Sapins

La saison 2024 du club des Randonneurs des Sapins va bientôt démarrer !

Vous pouvez participer aux premières sorties sans engagement :

- Dimanche 07/04 : départ de Chaffois
- Dimanche 21/04 : départ de Labergement Ste Marie
- Dimanche 05/05 : départ de Montgesoye

Randos faciles, 15 kms, 300 m de dénivelé.

RDV parking Debois pour le covoiturage.

Renseignements auprès de :

- Marie-Hélène BERTHOD : 06.48.07.17.23
- Christine SIRON : 06.78.73.86.55

Théâtre Arc en scène vous présente

Une comédie en deux actes de Bernard LENNE

Un tour à perdre les Pédales !

LEVIER
Salle des fêtes

Le samedi 20 avril à 20h30 au profit de
l'association Apach'Evasion
Participation libre au chapeau

1/1

Journée RECUP' PAPIER

Au profit :

- De la ligue contre le cancer

Mardi 16 Avril 2024

A partir de 8 h 00

Les journaux, pubs, catalogues et annuaires
devront être liés solidement et déposés au bord
de la route

Ne pas mettre dans des sacs !

TOUTE MATIERE PLASTIQUE EST INTERDITE
(notamment enveloppes à fenêtre)



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

La prochaine collecte de sang aura lieu

le mercredi 24 avril 2024
de 16H à 19h
à la salle socio-culturelle

Rendez-vous à prendre sur :
<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>



Journée sportive de découverte

Samedi 27 avril 2024
de 9h45 à 17h30
salle socio-culturelle

Journée gratuite
et ouverte à tous !

Informations auprès de Fit'N Dance
au 06.37.40.00.41.

CONSULTATIONS gratuites Enfants et Adolescents

Votre enfant a des difficultés à se concentrer
et dans ses apprentissages ?
Le moment des devoirs ne se déroule pas toujours dans le calme ?
Vous cherchez des solutions pour aider votre enfant
à mieux réussir à l'école ?

Je suis Maryline Cuenin, future Praticienne certifiée à la méthode Félicitée ®.
Dans le cadre de ma formation de Certification à la méthode Félicitée ®,
je propose des accompagnements pour affiner ma pratique.
Vous repartirez avec des exercices ludiques pour votre enfant afin de
l'aider à réguler ses émotions, à oser être lui-même, à se concentrer, à se motiver et à faciliter ses apprentissages.

Je vous invite à prendre rendez-vous avec moi :

N° de téléphone : 06 75 10 37 21

Email : marylinecuenin@gmail.com

La méthode Félicitée ®
propose une approche puissante
en 7 minutes/jour
pour stimuler le plaisir d'apprendre
chez les enfants et les adolescents.

Une aide concrète pour la régulation des
émotions, la dyslexie, le TDA/H
et les enfants à haut potentiel.



La Municipalité invite toutes les mamans de LEVIER
à la salle des Fêtes le samedi 25 mai 2024 à partir de 19h30
pour la traditionnelle soirée de la FÊTE DES MÈRES

Coupon-réponse à rendre au secrétariat de mairie avant le 13 mai dernier délai :

Madame (Nom et prénom) _____
participera au repas de la Fête des Mères.

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

Nombre d'enfant(s) : ____



**LE TRI
+ FACILE**

BULLETIN

